



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde  
Séance du 28 janvier 2025 à 18h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, le quorum **n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 19 décembre 2024**, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Prignac et Marcamps, le 28 janvier 2025 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 24 janvier 2025

**Délibération n° 20252 : Autorisation de signer la convention de partenariat pour la gestion d'un point contact : La Poste Agence Communale (éligible au fonds de péréquation)**

**Présents : 5**

Bérard Tiffany, Audrey Souda-Français, Bérard Francis, Olivier Couderc, Richard Dukers

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 1**

Cédric Laveuf à Olivier Couderc

**Absente excusée : 1**

Hélène Marguerie

**Absent : 8**

Laury Lefèvre, Corine Levreaud, Claude Migner, Michaël Sacy, Myriam Robitailié, Guillaume Augier, Elisabeth Bonachera, Gilbert Hogrel

Secrétaire de séance : Audrey Souda-Français

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de partenariat pour la gestion d'un point contact de La Poste Agence Communale pour une durée de 9 ans. Convention annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** des membres présents et représentés

Le Maire

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Prignac et Marcamps,  
Le 28 janvier 2025

Secrétaire de séance,  
Audrey Souda-Français



Le Maire

Francis Bérard

